

CANDIDATURE PROPOSÉE

ÉCHELON demandé :

OR

ARGENT

BRONZE

(Préciser si la personne proposée est déjà médaillée, jeunesse et sport et dans quel échelon)

Cette médaille récompense les personnes qui se sont distinguées d'une manière particulièrement honorable au service de :

- l'éducation physique et des sports;
- des mouvements de jeunesse et des activités socio-éducatives;
- des séjours de vacances, des œuvres de plein air, des activités de loisir social et de l'éducation populaire;
- d'activités associatives au service de l'intérêt général ;
- de toutes les activités se rattachant aux catégories définies ci-dessus

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif comporte trois échelons :

- la médaille **de bronze** : 6 années d'ancienneté,
- la médaille **d'argent** : 10 années d'ancienneté (dont 4 ans dans l'échelon bronze),
- la médaille **d'or**, pour 15 années d'ancienneté (dont 5 ans dans l'échelon argent)

Identité de la personne proposée :

- Nom : Nom d'épouse :
- Prénoms :
- Date de naissance : Lieu de naissance :
(Commune et département)
- Nationalité :
- Domicile :
- Ville : (préciser l'arrondissement) Code postal :
- Tél. : E-mail :
- Fonction(s) dans l'association (*ex : président, secrétaire d'association, autres*) :
- Profession :
- Fonctionnaire : OUI - NON (rayer la mention inutile)

Services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif (ex : loisirs, culturel, environnement, action humanitaire,...) :

Veillez à renseigner le tableau ci-dessous, de la manière la plus précise possible, les activités ou les fonctions justifiant la proposition de candidature : ex :

- Parcours dans le milieu associatif
- Palmarès sportif
- Travaux personnels, actions remarquables

Précisez à chaque fois la période concernée (dates de début et de fin de chaque activité), par ordre chronologique (date de la plus ancienne à la plus récente)

Pour toute promotion au grade supérieur (échelons argent et or), il convient de décliner l'existence d'activités nouvelles non encore récompensées ainsi que la régularité dans l'investissement.

Remarque : la détermination de l'ancienneté tient compte des services militaires et assimilés accomplis en temps de paix ou de guerre et des éventuelles bonifications d'ancienneté afférentes ainsi que des services accomplis au titre du service civique dans une association.

Dates (Respecter la chronologie)	Associations	Activités/ Fonctions	Nature des services rendus ou des actions réalisées
Du au			

Avis motivé de la personne proposant l'obtention de la médaille JEUNESSE, SPORTS ET ENGAGEMENT ASSOCIATIF.

A _____, le _____

Cachet de l'organisme

Nom et signature lisible

Rappel d'obtention de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif :

Elle est décernée chaque année par le Préfet pour la médaille de bronze et par le Ministre pour les médailles d'argent et d'or, au cours de deux promotions : 1er janvier et 14 juillet.

Les propositions comportant un état des services rendus, **le plus complet possible**, sont à déposer auprès de la **Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Cantal** :

Pour l'OR et l'ARGENT - avant le 1er septembre pour la promotion du 1er janvier de l'année suivante et avant le 1er mars pour la promotion du 14 juillet de l'année en cours

Pour le BRONZE – au plus tard le 15 octobre pour la promotion du 1^{er} janvier et au plus tard le 15 avril pour la promotion du 14 juillet

Joindre obligatoirement une copie ou un extrait de l'acte de naissance revêtu de l'une des mentions prévues à l'article 28 du code civil (J.O. du 28/12/2000), ou à défaut, une photocopie recto-verso lisible de la carte d'identité du candidat.